

Les peines éternelles - Mackintosh C.H.

Cet article est extrait des Notes sur le livre du Deutéronome, par C.-H. M., ouvrage qui se trouve sous presse.

ME 1882 page 191

Beaucoup de chrétiens, en tous lieux, ne sont pas au clair sur le sujet, si solennel, des peines éternelles. Il y a, nous le croyons, trois considérations qui, dûment pesées, fixeront le chrétien quant à cette doctrine.

1. Il se trouve dans le Nouveau Testament soixante et dix passages avec le mot «éternel» (αἰδιότιος). Il est appliqué; à la «vie» que les croyants possèdent; aux «demeures» dans lesquelles ils seront reçus; à la «gloire» dont ils jouiront; il est donné à «Dieu» (Romains 16: 26); au «salut», dont le Seigneur Jésus est l'auteur; à la «rédemption» qu'il a obtenue pour nous; et à «l'Esprit».

Parmi ces soixante et dix passages, que le lecteur peut vérifier au moyen d'une concordance grecque, il y en a sept où ce même mot est appliqué aux «châtiments» des méchants; aux «jugements» qui les atteindront; au «feu» qui les consumera.

Maintenant, il s'agit de savoir d'après quel principe ou quelle autorité on peut indiquer ces sept passages et dire que là le mot αἰδιότιος ne signifie pas «éternel», mais oui bien dans les soixante-trois autres? Nous estimons que cette assertion est sans fondement aucun, et indigne de l'attention d'un esprit sérieux. Nous admettons que si le Saint Esprit eût jugé convenable d'employer un autre mot pour parler du jugement des méchants, la raison demanderait que nous prissions ce fait en considération. Mais non, il emploie le même mot invariablement, de sorte que si nous nions les peines éternelles, nous devons nier la vie éternelle, la gloire éternelle, un Esprit éternel, un Dieu éternel, tout ce qui est éternel. Bref, si le châtement n'est pas éternel, rien ne sera éternel, pour s'en tenir à cet argument. Toucher à cette pierre dans la voûte de la Révélation divine, c'est faire crouler le tout. C'est justement ce que Satan tâche de faire. Nous sommes convaincus que nier la vérité des peines éternelles, c'est faire le premier pas sur cette pente rapide qui conduit aux sombres abîmes du scepticisme universel.

2. Notre seconde considération est dérivée de la grande vérité de l'immortalité de l'âme. Nous lisons au chapitre second de la Genèse, que «l'Eternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre et avait soufflé dans ses narines une respiration de vie; et l'homme fut fait en âme vivante» (verset 7). Ce passage fût-il le seul, c'est sur lui, comme sur un rocher inébranlable, que nous basons la grande vérité de l'immortalité de l'âme humaine. La chute de l'homme ne changea rien à cela. Tombée ou non tombée, innocente ou coupable, convertie ou non convertie, l'âme doit vivre à toujours.

La question solennelle est celle-ci: «Où doit-elle vivre?» Dieu ne peut tolérer le péché en sa présence. «Il a les yeux trop purs pour voir le mal, et ne saurait prendre plaisir à regarder le mal» (Habakuk 1: 13). Par conséquent, si un homme meurt dans ses péchés, sans s'être repenti, sans avoir été lavé et pardonné, il ne peut aller là où Dieu se trouve; ce serait même le dernier endroit où il désirerait aller. Il n'y a rien pour lui qu'une éternité sans fin, dans l'étang ardent de feu et de soufre.

3. Enfin, nous croyons que la doctrine des peines éternelles est liée étroitement à la nature infinie de la rédemption de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. Si rien de moins qu'un sacrifice infini ne pouvait nous délivrer des conséquences du péché, ces conséquences doivent être éternelles. Cette considération n'aura peut-être pas grand poids auprès de certaines personnes, mais, pour nous, la force en est irrésistible. Nous devons mesurer le péché et ses conséquences, comme nous mesurons l'amour divin et ses résultats; non à la mesure des sentiments humains ou de la raison humaine, mais uniquement à celle de la croix de Christ.